

OFFRE d'EMPLOI

ENSEMBLE, pour demain

Chargé de mission

Mobilités alternatives H/F

Focus sur la collectivité

- 1 environnement exceptionnel
- 46 communes
- 340 collaborateurs
- 5 pôles majeurs
- 163 865 013 € de budget annuel
- 60 métiers
- 68 000 habitants

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un territoire très varié où il fait bon vivre
- Une intercommunalité à taille humaine
- Une proximité avec les élus
- Des équipes jeunes et dynamiques
- Un accompagnement personnalisé
- Participation à la complémentaire santé
- Contrat de prévoyance

CONTEXTE

Créée en janvier 2017, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) se situe sur un territoire attractif du Pas-de-Calais, aux atouts naturels indéniables, couvrant les bassins de vie de Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer/Le Touquet-Paris-Plage et Montreuil-sur-Mer.

Elle est composée de 46 communes et emploie plus de 340 collaborateurs qui interviennent sur le territoire dans des domaines de compétences très variés : environnement, enfance et jeunesse, urbanisme, transports et mobilité, eau et assainissement, développement économique, sport, culture, nouvelles technologies, travaux et entretien du patrimoine, habitat, action sociales, politique de la ville, gens du voyage.

Notre collectivité ne cesse de se développer et recherche aujourd'hui son ou sa future **chargé(e) de mission "Mobilités alternatives"**.

Pôle d'affectation : Développement et Aménagement du Territoire

Service d'affectation : Service Transition Ecologique et Mobilités douces

Lieu d'affectation : Siège - Montreuil-sur-Mer

Rattachement hiérarchique (N+1) : Responsable transition écologique

Cadre d'emplois : Adjoint Technique, Agent de maîtrise, Technicien, Ingénieur

Grades : Adjoint technique, Adjoint technique principal 1ère et 2ème classe, agent de maîtrise et agent de maîtrise principal, technicien et technicien principal de 1ère et 2ème classe, Ingénieur

Niveau minimal de diplôme requis : Bac +5

Habilitation(s) requise(s) : Permis B

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Cycle de travail : 100%

Temps de travail : 1 607 heures annuelles

Astreintes : non

Le poste n'intègre pas la gestion du réseau de transport collectif, pris en charge par la Direction Transport. Les mobilités alternatives incluent donc : le développement de la pratique cyclable, le confort des cheminements piétons, le développement du covoiturage, et d'une manière générale la promotion des mobilités durables. Vous travaillerez de concert avec la Direction transport pour les enjeux d'intermodalité, et avec la Direction Planification, pour la prise en compte des mobilités douces dans l'aménagement du territoire.

Savoir

- Connaissance et intérêt pour les enjeux de mobilités douces (vélo, marche à pied) et alternatives (covoiturage, ...) dans les zones de faible densité
- Connaissances techniques et réglementaires des mobilités
- Expérience(s) professionnelle(s) dans le domaine des transports et des mobilités
- Appétence pour la pratique cyclable et les modes de déplacements alternatifs à l'automobile
- Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement (cadre réglementaire et législatif, finances publiques locales, marchés publics...)
- Connaissance des acteurs et partenaires de la mobilité durable
- Maîtrise des outils bureautiques (pack office)
- Diplôme de formation supérieure en mobilité, urbanisme, aménagement ou développement des territoires

Savoir-être

- Qualités relationnelles, sens du contact pour fédérer des acteurs très variés autour de projets communs
- Curiosité, écoute, réactivité et esprit d'initiative et de synthèse
- Sens du travail en équipe et en transversalité
- Disponibilité et autonomie

Savoir-faire

- Capacité de pilotage et suivi technique de projets et études, avec suivi de bureaux d'études
- Travailler en équipe et en transversalité, et en lien avec les élus locaux
- Aptitude à la sensibilisation et à la communication
- Mobilisation d'acteurs socio-professionnels de la mobilité
- Aisance rédactionnelle et orale
- Une expérience à un poste équivalent est un plus

MISSIONS

Réalisation et mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable

- Définition des orientations stratégiques en matière de politique cyclable communautaire
- Définition du plan d'action
- Communication et animation

Ce document sera à finaliser, de manière partenariale, avec l'ensemble des acteurs parties prenantes. Par la suite, il s'agira d'œuvrer à la mise en œuvre opérationnelle de ce Schéma Directeur Cyclable.

Piloter l'aménagement de l'Eurovéloroute « Vélomaritime »

- Terminer les aménagements manquants et les équipements cyclables pour assurer la continuité de la Vélomaritime du Nord au Sud du territoire communautaire
- Lancement et suivi des études techniques préalables à la réalisation des travaux
- Suivi des marchés de prestation dans ce cadre
- Identifier les guichets de co-financements nécessaires à la réalisation de ces aménagements

Assurer l'intermodalité cyclable d'échanges multimodaux

- Mise en œuvre et suivi du fonctionnement des abris-vélo (gestion des abonnements, modalités d'accès...)
- S'assurer de la prise en compte d'aménagements favorables aux mobilités douces des pôles gares

Accompagner les projets d'aménagements cyclables des communes

- S'assurer de leur bonne inscription dans le déploiement global du Schéma Directeur Cyclable
- Être un appui technique aux communes dans leurs projets de création d'aménagement (montage, dossier technique, recherche de financement...)

Requalifier ou redéfinir une offre de covoiturage quotidien sur le territoire

- Evaluer la solution Rézopouce déployée sur le territoire
- Définir et expérimenter une ou des solutions de covoiturage quotidien
- Suivi du partenariat avec Hauts-de-France Mobilités sur les études et projets de covoiturage régionaux

Assurer un rôle de référent vélo pour la CA2BM et faire la promotion des mobilités alternatives

- Veille réglementaire et des bonnes pratiques d'autres territoires
- Assurer des animations de sensibilisation et de communication sur la politique cyclable de l'Agglomération
- Participer aux commissions thématiques pour présenter les projets en lien avec les attributions du poste aux élus
- Contribuer à la prise en compte du développement des modes actifs dans les documents d'urbanisme, notamment dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H

Proposer des services vélos en complémentarité des aménagements (à destination des usagers et dans le cadre du Plan de Déplacements d'Administration)